



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE Aux représentant-e-s des médias

Début des travaux au cimetière de Beauregard

Fin 2017, le Conseil général de la Ville de Neuchâtel approuvait deux crédits afin de rénover complètement les bâtiments liés à l'activité du cimetière de Beauregard et créer un ensemble paysager cohérent. Suite à l'octroi du permis de construire en octobre 2018, les travaux démarrent et prendront fin dans deux ans.

Les infrastructures actuelles, telles que les chambres funéraires, le crématoire ou le bâtiment administratif sont vétustes et nécessitent une métamorphose complète. Les usages et les accès seront ainsi améliorés afin de répondre aux besoins des utilisateurs du cimetière et des familles endeuillées. Des aménagements paysagers spécifiques permettront également de faire le lien entre la partie nord et sud du cimetière en réaménageant notamment son esplanade, et contribueront ainsi à un cheminement harmonieux à travers la riche végétation du parc.

Des travaux en deux phases

- 1) Dans la partie nord, démolition des infrastructures actuelles, sauf la chapelle et le crématoire qui ne seront pas touchés, et reconstruction des nouveaux bâtiments, entre février 2019 et juin 2020.
- 2) Dans la partie sud, démolition du bâtiment de l'accueil et création d'une esplanade faisant le lien entre les deux entités et mettant en valeur la vue imprenable sur le lac et les Alpes, entre juillet 2020 et janvier 2021.

Premiers travaux

Dès février, le chantier démarrera autour de la chapelle de Beauregard. Les nécessaires abattages d'arbres dans les alentours seront compensés par des replantations dans le cadre des nouveaux aménagements paysagers.

La chapelle ne pourra plus être utilisée pour les cérémonies durant toute la durée des travaux, ceci dû au bruit du chantier et à sa rénovation intérieure. Pour y remédier, l'église néo-apostolique, située au sud-est du cimetière, est mise à disposition pour des cérémonies laïques ou religieuses dès le 4 février 2019.

Les inhumations et les crémations continueront elles à se faire sur le site de Beauregard.

Cinq chambres mortuaires provisoires seront installées dans le quartier A dès février (partie sud du site). Les familles endeuillées y accéderont librement avec

des clés mises à leur disposition. L'actuel bâtiment abritant les chambres mortuaires sera démoli au printemps 2019.

Tout au long des travaux, le cimetière continuera à vivre et à mener à bien les activités qui lui incombent (inhumations, crémations, dépôts de cendres, cérémonies). Les équipes du chantier feront leur possible pour réduire les perturbations et le dérangement des usagers du cimetière et des familles en deuil.

Nous les remercions d'ores et déjà de leur compréhension pendant ces quelque deux ans durant lesquels les artisans rendront toute sa majesté à ce lieu hautement symbolique. Des panneaux d'informations seront installés sur le site de Beauregard et l'administration du cimetière se tiendra à disposition de la population pour toute information complémentaire souhaitée d'ici la réouverture prévue au printemps 2021.

Visites à thèmes

Malgré les désagréments attendus durant deux ans, des visites à thèmes vont être mises en place dès le mois de mars pour permettre au plus grand nombre de découvrir ainsi, dans le respect des lieux, ce parc hautement symbolique. Des informations suivront prochainement en collaboration notamment avec le Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel, les Parcs et Promenades et le Jardin botanique.

Neuchâtel, le 8 février 2019

Direction de la sécurité

Renseignements complémentaires :

Violaine Blétry-de Montmollin, conseillère communale, directrice des infrastructures, violaine.bletry-demontmollin@ne.ch, 032 717 72 03

Montserrat Canete, responsable du cimetière, montserrat.canete@ne.ch, 032 717 72 48

Vincent Desprez, chef du service des parcs & promenades, vincent.desprez@ne.ch, 032 717 86 62

